

L'HERBICIDE RUSTLER POUR LA TERRE EN JACHÈRE SOLUTION

Herbicide hydrosoluble pour la suppression non sélective des mauvaises herbes des terres en jachère.

En vente pour usage dans les zones de sol brun et brun foncé seulement dans les provinces de la Saskatchewan et de l'Alberta

USAGE AGRICOLE

DANGER - CORROSIF POUR LES YEUX

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINT AVANT L'UTILISATION.
No. D'HOMOLOGATION 19536 LOI SUR LES PRODUITS
ANTIPARASITAIRES.**

ÉVITER TOUT CONTACT AVEC LE FEUILLAGE, LES TIGES VERTES OU LES FRUITS DES RÉCOLTES, DES PLANTES ET DES ARBRES NON VISÉS, CAR ILS POURRAIENT ÊTRE DÉTRUITS OU GRAVEMENT ENDOMMAGÉS.

RÉ-ÉTIQUETAGE OU RÉ-EMBALLAGE INTERDITS.

PRINCIPE ACTIF: glyphosate.....108 grammes d'acide équivalent par litre présent à l'état de sel isopropylamine
2,4-D (isomère spécifique)....182 grammes a.e. d'acide équivalent par litre présent à l'état de sel isopropylamine

Lire attentivement l'AVIS avant l'achat ou l'utilisation. Si ces conditions ne sont pas acceptables, retourner immédiatement les contenants sans les ouvrir.

BAYER CROPSCIENCE INC
Suite 200, 160 Quarry Park Blvd SE
Calgary, Alberta T2C 3G3
1-888-283-6847
www.cropscience.bayer.ca

CONTENU NET: 10L

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

PEUT CAUSER DES DOMMAGES PERMANENTS AUX YEUX.

DANGEREUX EN CAS D'INGESTION.

PEUT CAUSER UNE RÉACTION ALLERGIQUE DE LA PEAU.

Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

Le délai de sécurité est de 12 heures après application pour toutes les utilisations agricoles.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION

Manutention du concentré (mélange et chargement): Porter une combinaison de travail par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes, des chaussures, et une protection pour les yeux (masque ou lunettes). Rincer les gants avant de les enlever.

Il faut utiliser des systèmes de mélange et de chargement clos.

Manutention de la solution à pulvériser diluée (lors de l'application ou encore de la réparation ou du nettoyage du matériel): Porter une combinaison de travail par-dessus une chemise à manches longues un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, et des chaussettes et des chaussures. Rincer les gants avant de les enlever.

Lorsqu'ils manipulent plus de 170 kg é.a./jour, les travailleurs doivent également utiliser une cabine close.

Les gants ne sont pas requis lors de l'application si l'opérateur se trouve à l'intérieur d'un tracteur ou dans la cabine d'un avion.

PRÉCAUTIONS POUR L'OPÉRATEUR

Porter tous les jours des vêtements fraîchement lavés et du matériel de protection propre. Rincer les gants avant de les enlever.

Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes.

Si l'herbicide pénètre dans un vêtement, enlever immédiatement ce dernier et le laver à fond; puis mettre un vêtement propre. Jeter tout vêtement ou autre élément absorbant qui a été imprégné ou fortement contaminé par le concentré du produit.

Après l'utilisation du produit, enlever les vêtements et les laver rapidement et séparément et se laver soigneusement les mains et la peau exposée avec du savon et de l'eau.

Suivre les instructions du fabricant pour le lavage des vêtements et du matériel de protection personnel. S'il n'y a pas d'instructions de ce type, utiliser du détergent et de l'eau chaude. Laver et conserver le matériel de protection personnelle séparément du linge de maison.

Après le travail enlever tous les vêtements et prendre une douche en utilisant du savon.

PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le

conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements:

Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux:

Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Le 2,4-D peut causer de graves irritations aux yeux.

Une surexposition au 2,4-D peut causer une toux, une sensation de brûlure, des étourdissements ou une perte temporaire de la coordination musculaire. Les autres effets possibles sont une sensation de fatigue, une faiblesse musculaire ou des nausées.

Traiter selon les symptômes.

En cas d'urgence concernant ce produit, appeler à frais virés la société Bayer CropScience à toute heure du jour ou de la nuit:

Accident ou déversement/Urgence médicale.....1-800-334-7577

Pour plus d'information sur ce produit ou d'autres produits agricoles de Bayer CropScience, communiquer avec Bayer CropScience au: 1-888-283-6847

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX

- **TOXIQUE** pour les petits mammifères, les oiseaux, les organismes aquatiques et les végétaux terrestres non ciblés. Respecter les zones tampons prescrites sous la rubrique MODE D'EMPLOI.
- Afin de réduire le ruissellement vers les habitats aquatiques à partir des sites traités, ne pas appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou abrupte ou à sol compacté ou argileux.
- Éviter d'appliquer ce produit si de fortes pluies sont prévues.

- Le risque de contamination des milieux aquatiques par le ruissellement peut être réduit par l'aménagement d'une bande de végétation entre la zone traitée et la rive du plan d'eau.
- Ce produit causera des dommages aux plantes à feuilles larges à proximité de la zone traitée. Si le produit est appliqué à l'aide d'un pulvérisateur manuel, ne pas diriger le jet vers les plantes ornementales ou les jardins, ou laisser la dérive de pulvérisation atteindre de telles cultures.
- Ne pas asperger les racines nues des arbres ou des plantes ornementales.

LESSIVAGE

L'utilisation de ce produit chimique peut entraîner la contamination des eaux souterraines, en particulier dans les zones où le sol est perméable (p. ex. sol sableux) ou les zones dont la nappe phréatique est peu profonde.

RUISSÈLEMENT

Afin de réduire le ruissellement à partir des surfaces traitées vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer le produit sur les sites ayant une pente modérée à abrupte, les sols compactés ou les sols argileux.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

On peut réduire la contamination des surfaces aquatiques due au ruissellement en prévoyant une bande de végétation non traitée entre la zone d'application et la lisière du plan d'eau.

Pour prévenir le ruissellement associé aux usages domestiques, éviter de pulvériser sur les allées, les trottoirs ou toute autre surface revêtue. Ne pas irriguer dans les 24 heures suivants l'application.

DANGERS CHIMIQUES OU PHYSIQUES

Les solutions à vaporiser de ce produit devraient être mélangées, emmagasinées et appliquées uniquement dans des contenants en acier inoxydable, en aluminium, en fibre de verre, en plastique ou dans des contenants en acier enduit de plastique.

NE PAS MÉLANGER, EMMAGASINER OU APPLIQUER CE PRODUIT OU LES SOLUTIONS À VAPORISER DE CE PRODUIT DANS DES CONTENANTS OU RÉSERVOIRS À VAPORISATION EN ACIER GALVANISÉ OU EN ACIER NU (SAUF POUR L'ACIER INOXYDABLE). Ce produit et/ou les solutions à vaporiser mis en contact avec de tels réservoirs ou contenants peuvent produire un mélange gazeux à base d'hydrogène, qui est très combustible. Ce mélange gazeux, s'il est exposé à une flamme nue, une étincelle, une torche de soudage, une cigarette allumée ou une autre source d'allumage, pourrait s'enflammer ou exploser en causant des blessures corporelles graves.

ENTREPOSAGE

Toujours entreposer le produit dans son contenant original, loin des autres pesticides, des engrais et de la nourriture destinée à la consommation humaine ou animale. Ne pas entreposer ou utiliser à l'intérieur ou près de la maison. Conserver à plus de 5°C pour

garder le produit en solution. Si des cristaux se forment, placer dans un endroit chaud (20°C), laisser le produit atteindre la température de la pièce et remuer de temps à autre jusqu'à ce que les cristaux se dissolvent à nouveau. Tenir le contenant fermé pour éviter tout déversement ou contamination.

ÉVITER D'APPLIQUER DIRECTEMENT À TOUTE ÉTENDUE D'EAU.

ÉLIMINATION

CONTENANTS RECYCLABLES

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

CONTENANTS RÉUTILISABLES :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

CONTENANTS REMPLIS PAR LE DISTRIBUTEUR OU PAR LE DÉTAILLANT À L'INTENTION DE L'UTILISATEUR:

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR -- Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.

L'HERBICIDE RUSTLER POUR LA TERRE EN JACHÈRE SOLUTION

Herbicide hydrosoluble pour la suppression non sélective des mauvaises herbes des terres en jachère.

En vente pour usage dans les zones de sol brun et brun foncé seulement dans les provinces de la Saskatchewan et de l'Alberta.

USAGE AGRICOLE

DANGER - CORROSIF POUR LES YEUX

LIRE L'ÉTIQUETTE ET CETTE BROCHURE AVANT L'UTILISATION.

**No. D'HOMOLOGATION 19536 LOI SUR LES PRODUITS
ANTIPARASITAIRES.**

ÉVITER TOUT CONTACT AVEC LE FEUILLAGE, LES TIGES VERTES OU LES FRUITS DES RÉCOLTES, DES PLANTES ET DES ARBRES NON VISÉS, CAR ILS POURRAIENT ÊTRE DÉTRUITS OU GRAVEMENT ENDOMMAGÉS.

REFORMULATION OU RECONDITIONNEMENT INTERDITS

PRINCIPE ACTIF: glyphosate.....108 grammes d'acide équivalent par litre présent à l'état de sel isopropylamine
2,4-D (isomère spécifique)....182 grammes a.e. d'acide équivalent par litre présent à l'état de sel isopropylamine

Lire attentivement l'avis avant l'achat ou l'utilisation. Si ces conditions ne sont pas acceptables, retourner immédiatement les contenants sans les ouvrir.

BAYER CROPS SCIENCE INC
Suite 200, 160 Quarry Park Blvd SE
Calgary, Alberta T2C 3G3
1-888-283-6847
www.cropscience.bayer.ca

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

PEUT CAUSER DES DOMMAGES PERMANENTS AUX YEUX.

DANGEREUX EN CAS D'INGESTION.

PEUT CAUSER UNE RÉACTION ALLERGIQUE DE LA PEAU.

Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

Le délai de sécurité est de 12 heures après application pour toutes les utilisations agricoles.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION

Manutention du concentré (mélange et chargement): Porter une combinaison de travail par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes, des chaussures, et une protection pour les yeux (masque ou lunettes). Rincer les gants avant de les enlever.

Il faut utiliser des systèmes de mélange et de chargement clos.

Manutention de la solution à pulvériser diluée (lors de l'application ou encore de la réparation ou du nettoyage du matériel): Porter une combinaison de travail par-dessus une chemise à manches longues un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, et des chaussettes et des chaussures. Rincer les gants avant de les enlever.

Lorsqu'ils manipulent plus de 170 kg é.a./jour, les travailleurs doivent également utiliser une cabine close.

Les gants ne sont pas requis lors de l'application si l'opérateur se trouve à l'intérieur d'un tracteur ou dans la cabine d'un avion.

PRÉCAUTIONS POUR L'OPÉRATEUR

Porter tous les jours des vêtements fraîchement lavés et du matériel de protection propre. Rincer les gants avant de les enlever.

Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes.

Si l'herbicide pénètre dans un vêtement, enlever immédiatement ce dernier et le laver à fond; puis mettre un vêtement propre. Jeter tout vêtement ou autre élément absorbant qui a été imprégné ou fortement contaminé par le concentré du produit.

Après l'utilisation du produit, enlever les vêtements et les laver rapidement et séparément et se laver soigneusement les mains et la peau exposée avec du savon et de l'eau.

Suivre les instructions du fabricant pour le lavage des vêtements et du matériel de protection personnel. S'il n'y a pas d'instructions de ce type, utiliser du détergent et de l'eau chaude. Laver et conserver le matériel de protection personnelle séparément du linge de maison.

Après le travail enlever tous les vêtements et prendre une douche en utilisant du savon.

PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements:

Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux:

Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Le 2,4-D peut causer de graves irritations aux yeux.

Une surexposition au 2,4-D peut causer une toux, une sensation de brûlure, des étourdissements ou une perte temporaire de la coordination musculaire. Les autres effets possibles sont une sensation de fatigue, une faiblesse musculaire ou des nausées. Traiter selon les symptômes.

En cas d'urgence concernant ce produit, appeler à frais virés la société Bayer CropScience à toute heure du jour ou de la nuit:

Accident ou déversement/Urgence médicale.....1-800-334-7577

Pour plus d'information sur ce produit ou d'autres produits agricoles de Bayer CropScience, communiquer avec Bayer CropScience au: -1-888-283-6847.

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX

- **TOXIQUE** pour les petits mammifères, les oiseaux, les organismes aquatiques et les végétaux terrestres non ciblés. Respecter les zones tampons prescrites sous la rubrique MODE D'EMPLOI.

- Afin de réduire le ruissellement vers les habitats aquatiques à partir des sites traités, ne pas appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou abrupte ou à sol compacté ou argileux.
- Éviter d'appliquer ce produit si de fortes pluies sont prévues.
- Le risque de contamination des milieux aquatiques par le ruissellement peut être réduit par l'aménagement d'une bande de végétation entre la zone traitée et la rive du plan d'eau.
- Ce produit causera des dommages aux plantes à feuilles larges à proximité de la zone traitée. Si le produit est appliqué à l'aide d'un pulvérisateur manuel, ne pas diriger le jet vers les plantes ornementales ou les jardins, ou laisser la dérive de pulvérisation atteindre de telles cultures.
- Ne pas asperger les racines nues des arbres ou des plantes ornementales.

LESSIVAGE

L'utilisation de ce produit chimique peut entraîner la contamination des eaux souterraines, en particulier dans les zones où le sol est perméable (p. ex. sol sableux) ou les zones dont la nappe phréatique est peu profonde.

RUISSÈLEMENT

Afin de réduire le ruissellement à partir des surfaces traitées vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer le produit sur les sites ayant une pente modérée à abrupte, les sols compactés ou les sols argileux.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

On peut réduire la contamination des surfaces aquatiques due au ruissellement en prévoyant une bande de végétation non traitée entre la zone d'application et la lisière du plan d'eau.

Pour prévenir le ruissellement associé aux usages domestiques, éviter de pulvériser sur les allées, les trottoirs ou toute autre surface revêtue. Ne pas irriguer dans les 24 heures suivants l'application.

DANGERS CHIMIQUES OU PHYSIQUES

Les solutions à vaporiser de ce produit devraient être mélangées, emmagasinées et appliquées uniquement dans des contenants en acier inoxydable, en aluminium, en fibre de verre, en plastique ou dans des contenants en acier enduit de plastique.

NE PAS MÉLANGER, EMMAGASINER OU APPLIQUER CE PRODUIT OU LES SOLUTIONS À VAPORISER DE CE PRODUIT DANS DES CONTENANTS OU RÉSERVOIRS À VAPORISATION EN ACIER GALVANISÉ OU EN ACIER NU (SAUF POUR L'ACIER INOXYDABLE). Ce produit et/ou les solutions à vaporiser mis en contact avec de tels réservoirs ou contenants peuvent produire un mélange gazeux à base d'hydrogène, qui est très combustible. Ce mélange gazeux, s'il est exposé à une flamme nue, une étincelle, une torche de soudage, une cigarette allumée ou une autre

source d'allumage, pourrait s'enflammer ou exploser en causant des blessures corporelles graves.

ENTREPOSAGE

Toujours entreposer le produit dans son contenant original, loin des autres pesticides, des engrais et de la nourriture destinée à la consommation humaine ou animale. Ne pas entreposer ou utiliser à l'intérieur ou près de la maison. Conserver à plus de 5°C pour garder le produit en solution. Si des cristaux se forment, placer dans un endroit chaud (20°C), laisser le produit atteindre la température de la pièce et remuer de temps à autre jusqu'à ce que les cristaux se dissolvent à nouveau. Garder le contenant fermé pour éviter tout déversement ou contamination.

ÉVITER D'APPLIQUER DIRECTEMENT À TOUTE ÉTENDUE D'EAU.

ÉLIMINATION

CONTENANTS RECYCLABLES

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

CONTENANTS RÉUTILISABLES :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

CONTENANTS REMPLIS PAR LE DISTRIBUTEUR OU PAR LE DÉTAILLANT À L'INTENTION DE L'UTILISATEUR:

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR -- Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

L'herbicide Rustler pour la terre en jachère est un herbicide de post levée servant à maîtriser ou à supprimer les mauvaises herbes émergées des terres en jachère.

Ce produit pénètre dans la plante par le feuillage pour s'y répandre. La manifestation visuelle du contrôle est un flétrissement graduel ou un jaunissement de la plante, puis un brunissement complet de la partie émergée, qui est suivi de la détérioration des parties souterraines. Les signes visibles peuvent être constatés sur les mauvaises herbes indiquées dans un intervalle de 5 à 7 jours suivant l'application, mais ne peuvent pas prendre plus de 7 jours. Un temps extrêmement frais ou nuageux après le traitement, ainsi qu'une sécheresse prolongée, peuvent ralentir le travail du produit et retarder les signes visibles de la suppression. Lorsque les conditions de croissance sont défavorables, par exemple lors d'une sécheresse, toujours utiliser la plus forte dose recommandée par hectare pour ce produit.

L'efficacité de la suppression peut être affectée si le traitement est effectué dans des conditions défavorables de croissance (sécheresse, maladie, infestation de parasites, etc.) ou si les mauvaises herbes ont été tondues, broutées ou coupées. En outre, une épaisse couche de poussière sur le feuillage ou une couverture de végétation au-dessus des mauvaises herbes ciblées peuvent réduire l'efficacité de la suppression.

Ce produit n'exerce pas d'effet résiduel sur les mauvaises herbes. Pour obtenir une suppression résiduelle, adopter un programme approuvé expliqué sur les livrets d'herbicides. Lire et respecter avec soin les précautions et les autres renseignements que donnent les étiquettes de tous les herbicides utilisés.

Une pluie dans les 6 heures suivant l'application, particulièrement si la croissance des mauvaises herbes est ralentie par un stress, peut réduire l'efficacité du produit. Une forte pluie dans les 2 heures suivant l'application peut lessiver le produit chimique du feuillage et nécessiter ainsi une application supplémentaire. Pour de meilleurs résultats, la pulvérisation devrait être uniforme et complète.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance à l'herbicide Rustler pour la terre en jachère, est un herbicide des groupes 4 et 9. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à l'herbicide Rustler pour la terre en jachère et à d'autres herbicides des groupes 4 ou 9. Les biotypes résistants peuvent finir par dominer au sein de la population des mauvaises herbes si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut aussi exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés

chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition aux herbicides:

- Dans la mesure du possible, alterner l'herbicide Rustler pour la terre en jachère ou les herbicides des mêmes groupes 4 ou 9 avec des herbicides et ce, au cours d'une seule saison de croissance (applications séquentielles) ou entre les saisons de croissance.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent. Pour ralentir l'acquisition d'une résistance, le composé du mélange le moins susceptible de créer une résistance devrait supprimer la ou les mauvaises herbes ciblées aussi efficacement que le composé du mélange le plus susceptible de créer une résistance.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les mauvaises herbes qui privilégie le dépistage, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui permet l'intégration des techniques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques de lutte), des pratiques culturales (par exemple, augmentation de la densité des semis, application d'engrais au moment propice et au moyen d'une méthode précise pour favoriser la croissance de la culture plutôt que celle des mauvaises herbes) ou biologiques (recours à des cultures ou à des variétés de végétaux qui entrent en compétition avec les mauvaises herbes) et d'autres pratiques de lutte.
- Après l'application d'herbicides, surveiller les populations de mauvaises herbes traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance (par exemple, une des espèces de mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette n'a pas été supprimée). En présence de signes attestant une résistance potentielle, empêcher la production des graines des mauvaises herbes sur le site touché en utilisant, dans la mesure du possible, un autre herbicide appartenant à un groupe différent. Empêcher la propagation des mauvaises herbes résistantes d'un champ à l'autre en nettoyant le matériel de labour et de récolte avant le passage dans un autre champ et en utilisant des semences non contaminées .
- Faire analyser les graines de mauvaises herbes potentiellement résistantes par un laboratoire qualifié afin de confirmer leur résistance et d'opter pour un autre herbicide.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un biotype de mauvaise herbe précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec Bayer CropScience au 1-888-283-6847 ou à www.cropscience.bayer.ca.

PRÉCAUTIONS LORS DE L'APPLICATION

NE PAS APPLIQUER CE PRODUIT PAR VOIE AÉRIENNE

ÉVITER LA DÉRIVE DU PRODUIT – LORS DE L'APPLICATION, PRENDRE GRAND SOIN DE NE PAS ENDOMMAGER LES PLANTES UTILES ET LES CULTURES. Éviter toute dérive car même d'infimes quantités pulvérisées peuvent endommager gravement ou détruire les cultures, les plantes ou les autres superficies voisines qu'on n'a pas l'intention de traiter, ou peuvent causer d'autres effets non recherchés. Ne pas appliquer ce produit s'il vente, pour éviter la dérive.

Lors de la pulvérisation, éviter les combinaisons de pression et de genre d'ajutage (buse) qui peuvent donner de très fines particules (embruns), plus susceptibles de dériver.

Appliquer seulement si le risque d'entraînement vers des zones d'habitations ou d'activités humaines, comme des maisons, des chalets, des écoles et des aires récréatives, est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, du matériel utilisé et des réglages du pulvérisateur.

REMARQUE: L'usage du produit autrement qu'en conformité avec le livret peut nuire aux personnes, animaux ou cultures ou produire d'autres effets non recherchés. Garder le contenant fermé pour éviter les déversements et la contamination.

INSTRUCTIONS POUR LE MÉLANGE

SYSTÈME DE TRANSFERT:

Utiliser un système de transfert qui évite de verser à l'air libre le concentré liquide lors du transvasement de ces contenants dans le réservoir du pulvérisateur.

Verser dans le réservoir de pulvérisation environ $\frac{3}{4}$ de la quantité désirée avec d'eau propre. Ajouter la quantité recommandée d'herbicide Rustler pour la terre en jachère, puis ajouter l'autre quart d'eau tout en continuant à remuer. Dès que le niveau désiré est atteint, retirer le boyau du réservoir de pulvérisation afin de ne pas siphonner le mélange dans la source d'eau. Durant le mélange et l'application, il peut se produire de l'écume. Pour éviter ou minimiser la production d'écume, descendre les conduites d'évitement et de retour au fond du réservoir durant le mélange.

REMARQUE : Les résultats peuvent être affectés par l'utilisation d'eau boueuse, comme celle d'un étang ou d'un fossé non revêtu.

MODE D'EMPLOI

Le glyphosate ne doit pas être appliqué à l'aide d'applicateurs manuels à mèche ou par badigeonnage à la main.

Comme ce produit n'est pas homologué pour utilisation dans un habitat aquatique, NE PAS l'utiliser pour supprimer les organismes aquatiques nuisibles.

NE PAS contaminer les sources d'eau d'irrigation ou d'eau potable ni les habitats aquatiques pendant le nettoyage du matériel ou l'élimination des déchets.

L'application recommandée de ce produit peut être faite selon le besoin, avant l'ensemencement des céréales ou aux terres en jachère.

Terres en jachère ---délai de sécurité de 3 jours

NE PAS appliquer ce produit directement dans les habitats d'eau douce tels que lacs, rivières, bourbiers, étangs, fondrières des Prairies, ruisseaux, marais, réservoirs, fossés, milieux humides, habitats estuariens ou marins.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau d'irrigation et en eau potable ni les habitats aquatiques lors du nettoyage du matériel ou de l'élimination des déchets.

Application au moyen d'un pulvérisateur agricole : **NE PAS** appliquer par temps calme. Éviter d'appliquer lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** appliquer en gouttelettes d'un diamètre inférieur à la classification « gouttelettes grossières » de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La rampe de pulvérisation doit se trouver à 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Application à l'aide d'un pulvérisateur pneumatique : **NE PAS** appliquer par calme plat ni lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** orienter le jet au-dessus des végétaux à traiter. À l'extrémité des rangs et le long des rangs extérieurs, couper l'alimentation des buses pointant vers l'extérieur. **NE PAS** appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h dans le site de traitement (d'après les lectures prises à l'extérieur du site, côté face au vent.

Application par pulvérisateur aérien : **NE PAS** appliquer par calme plat ni lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h à la hauteur de vol, au-dessus du site d'application. **NE PAS** appliquer avec des gouttelettes d'un calibre inférieur à la classification « gouttelettes grossières » de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). Afin de réduire la dérive causée par la turbulence créée par les tourbillons en bout d'aile, la répartition des buses le long de la rampe de pulvérisation NE DOIT PAS dépasser 65 % de l'envergure de l'aile ou du rotor.

Zones Tampons:

L'utilisation des méthodes ou équipements suivants de pulvérisation **NE NÉCESSITE PAS** de zone tampon : le traitement ponctuel et par pulvérisateur à dos ou à main, pulvérisateur intercalaire à écran, l'utilisation d'un pulvérisateur à écran à profil bas, qui font en sorte que la dérive de pulvérisation n'entre pas en contact avec les fruits ou le feuillage des arbres fruitiers, le mouillage du sol et l'incorporation au sol.

Pour les applications sur les emprises et les utilisations forestières, des zones tampons servant à protéger les habitats terrestres sensibles ne sont pas requises; toutefois, on doit utiliser les meilleures stratégies d'application disponibles pour réduire le plus possible la

dérive par rapport au point d'application, en tenant compte notamment des conditions météorologiques (par exemple, la direction et la faible vitesse du vent) et de l'équipement de pulvérisation utilisé (par exemple, pulvérisation de gouttelettes de taille grossière, réduction de la hauteur au-dessus du couvert végétal). Les préposés à l'application doivent cependant respecter les zones tampons prescrites pour la protection des habitats aquatiques sensibles.

Il est nécessaire que les zones tampons précisées dans les tableaux ci-dessous assurent une séparation entre le point d'application directe du produit et la lisière la plus proche, dans la direction du vent, des habitats terrestres vulnérables (par exemple, prairies, forêts, brise-vent, terres à bois, haies, zones riveraines et zones arbustives), des habitats aquatiques vulnérables (comme les lacs, les rivières, les bourbiers, les étangs, les fondrières des Prairies, les ruisseaux, les marais, les réservoirs et les milieux humides) et des habitats estuariens et marins vulnérables.

Espèces agricoles et zones non cultivées	Nombre maximal d'applications	Zones tampons (m) requises pour la protection des :	
		Habitats aquatiques	Habitats terrestres
Espèces agricoles et méthode d'application par rampe de pulvérisation			
Jachère d'été	1	1	1

Lorsqu'on emploie un mélange en cuve, il faut prendre connaissance de l'étiquette des autres produits entrant dans le mélange et respecter la zone tampon la plus vaste parmi celles exigées pour ces produits (restriction la plus sévère). Appliquer le mélange en gouttelettes du plus gros calibre (selon l'ASAE) parmi ceux indiqués sur l'étiquette des produits du mélange.

Les zones tampons pour ce produit peuvent être modifiées en fonction des conditions météorologiques et de la configuration du matériel de pulvérisation à l'aide du calculateur de zones tampons sur le site Web de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire.

Ce produit ou les mélanges en réservoir indiqués devraient être appliqués aux mauvaises herbes émergées et en croissance active. L'application à un stade de croissance précoce donne habituellement de meilleurs résultats.

Les résultats peuvent être affectés si ce produit ou les mélanges en réservoir indiqués sont appliqués à des mauvaises herbes stressées par la sécheresse ou non en croissance active.

Pour des précisions ou des mesures de précaution supplémentaires, consulter les sections « **Renseignements généraux** », « **Instruction pour le mélange** » et « **Précautions lors de l'application** » de cette étiquette.

Appliquer par hectare une dose de 2,5 à 3,75 litres de ce produit mélangé dans 50 à 100 litres d'eau propre. Pour de meilleurs résultats, utiliser le plus bas volume de l'eau, particulièrement lorsqu'on utilise de l'eau dur (c.-à-d. >700 ppm Ca + Mg).

La dose supérieure de ce produit devrait être utilisée lorsque les conditions de croissance des mauvaises herbes sont défavorables (comme une sécheresse) ou pour les mauvaises herbes indiquées dans le tableau ci-dessous.

NE PAS appliquer plus que deux fois par année.

Lorsqu'il est appliqué conformément aux recommandations, ce produit contrôle les mauvaises herbes indiquées ci-dessous au tableau « **Mauvaises herbes supprimées par l'herbicide Rustler pour la terre en jachère** ».

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES PAR L'HERBICIDE RUSTLER POUR LA TERRE EN JACHÈRE

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES	TAUX (L/HA)	MOMENT DE L'APPLICATION*
GRAMINÉES ANNUELLES		
Céréales (spontanées)	2,5	N'importe quand entre l'émergence et l'épiaison
Sétaire verte	2,5	N'importe quand entre l'émergence et l'épiaison
Folle avoine	2,5	Stade de 1 à 4 feuilles
ANNUELLES À FEUILLES LARGES		
Sagesse-des-chirurgiens*	3,75	Jusqu'à une hauteur de 15 cm
Kochia à balais	2,5	Jusqu'à une hauteur de 15 cm
Renouée persicaire	2,5	Jusqu'à une hauteur de 15 cm
Chénopode blanc	2,5	Jusqu'à une hauteur de 15 cm
Moutarde des champs	2,5	Jusqu'à une hauteur de 15 cm
Amarante à racine rouge	2,5	Jusqu'à une hauteur de 15 cm
Colza spontané	2,5	Jusqu'à une hauteur de 15 cm
Tabouret des champs	2,5	Jusqu'à une hauteur de 15 cm
Soude roulante	2,5	Jusqu'à une hauteur de 15 cm
MAUVAISES HERBES VIVACES		
Orge queue d'écureuil**	3,75	Avant l'épiaison ou le brunissement des feuilles inférieures

* Voir la section « Problèmes particuliers de suppression des mauvaises herbes » de cette étiquette

** Répression seulement.

MÉLANGES EN RÉSERVOIR

L'herbicide Banvel peut être mélangé avec ce produit aux taux recommandés dans 50 à 100 litres d'eau propre par hectare pour la suppression des mauvaises herbes à feuilles larges supplémentaires.

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES SUPPLÉMENTAIRES AVEC L'HERBICIDE RUSTLER POUR LA TERRE EN JACHÈRE MÉLANGE EN RÉSERVOIR

L'Herbicide Rustler pour la terre en jachère et l'herbicide Banvel

Pour la suppression de renouée liseron, en plus des mauvaises herbes indiquées dans la section "**mauvaises herbes supprimées par l'herbicide Rustler pour la terre en jachère**", l'herbicide Rustler pour la terre en jachère à dose de 2,5 litres par hectare peut être mélangé avec l'herbicide Banvel à dose de 0.44 litre par hectare.

Pour de meilleurs résultats, appliquer entre le stade de 1 – 4 feuilles.

(REMARQUE: Ce taux de l'herbicide Banvel est pour la formulation de 480 grammes par litre. Pour la formulation de 400 grammes par litre, appliquer le taux de 0,53 litre par hectare).

POUR LES MÉLANGES EN RÉSERVOIR, CONSULTER ATTENTIVEMENT L'ÉTIQUETTE DE CHAQUE PRODUIT ET OBSERVER LES PRÉCAUTIONS RECOMMANDÉES POUR LES PRODUITS À MÉLANGER.

PROBLÈMES PARTICULIERS DE SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES

Mauvaises herbes annuelles d'hiver

Pour une meilleure suppression des mauvaises herbes annuelles d'hiver à large feuille, comme la *sagesse-des-chirurgiens* et le *tabouret des champs*, le 2,4-D devrait être appliqué aux mauvaises herbes émergées et en croissance active à l'automne précédant la saison pour les terres en jachère ou au début du printemps de la saison de terres en jachère lorsque les mauvaises herbes annuelles d'hiver ont au moins 10 centimètres de haut. Consulter l'étiquette du produit 2,4-D pour les doses appropriées et pour les autres instructions et précautions concernant son utilisation.

Folle Avoine

Pour la suppression de la folle avoine au stade de 4 feuilles ou après celle-ci, appliquer l'herbicide Rustler pour la terre en jachère à dose de 2,5 litres par hectare plus l'engrais en granule de sulfate d'ammonium (21-0-24) à 3 pourcent par poids relatif à un volume de pulvérisation. (Par exemple, utiliser 3 kilogrammes de sulfate d'ammonium par 100 litres d'eau).

Utiliser seulement du sulfate d'ammonium de la meilleure qualité comme Cominco ou Sheritt Gordon pour éviter les contaminants.

Manutention et Utilisation du sulfate d'ammonium

Dissoudre le sulfate d'ammonium dans un petit baril ou réservoir avant de l'ajouter au réservoir de pulvérisation. Ajout le sulfate d'ammonium au taux de 3 kilogrammes dans 100 litres d'eau (3 livres par 10 gallons d'eau).

Si on dissout le sulfate d'ammonium avant de l'ajouter au réservoir de pulvérisation et si on verse cette solution à travers un tamis, on réduit le risque d'obturation des buses, minimise la corrosion du réservoir et des rampes, et réduit le risque de contaminer le réservoir de pulvérisation. Rincer le réservoir et les rampes immédiatement après la pulvérisation.

Suppression des mauvaises herbes en conditions de stress

Certaines conditions de stress (comme la sécheresse), les températures froides ou l'utilisation d'eau extrêmement dure (> 700 ppm Ca + Mg) peuvent affecter l'efficacité de ce produit. Toutefois, la liste suivante d'instructions pour l'application contribuera à améliorer les résultats dans ces conditions.

-- Utiliser les plus bas volumes d'eau de la gamme (50 litres d'eau par hectare)
ET

-- Utiliser la dose la plus élevée d'herbicide Rustler pour la terre en jachère, sans dépasser la dose maximale recommandée (3,75 litres par hectare)

REMARQUE : NE PAS SEMER une culture dans les champs qui a été traité avec l'herbicide Rustler pour la terre en jachère avant au moins 3 semaines après le traitement.

™ Banvel est une marque déposée de BASF.

NETTOYAGE DU PULVÉRISATEUR

NETTOYER SOIGNEUSEMENT TOUT LE PULVÉRISATEUR APRÈS L'APPLICATION DE CE PRODUIT. L'omission de nettoyer soigneusement le pulvérisateur peut résulter en dommages aux cultures désirables lors d'applications ultérieures. Premièrement, verser de l'eau propre dans le réservoir et rincer à fond tout le système de pulvérisation. Deuxièmement, remplir le réservoir d'eau et d'ammoniac (dose de 1 litre d'ammoniac ménager par 100 litres d'eau). Pomper dans les boyaux, la rampe et les buses une quantité de solution suffisante pour les remplir en entier. Remplir ensuite le réservoir, le fermer et laisser reposer pendant 24 heures avant de le vider et de le rincer à grande eau.

L'application ou l'utilisation d'autres produits chimiques agricoles avec le matériel utilisé pour ce produit peut résulter en dommages à la végétation désirable.